



Société d'Investissement à Capital Fixe Immobilière (Sicafi) de droit belge

Siège social:

Boulevard de la Woluwe 58

B-1200 Bruxelles

Registre des personnes morales (numéro d'entreprise): 0426.184.049

RETRAIT DE L'OFFRE D'ACQUISITION CONDITIONNELLE

portant sur toutes les actions de capitalisation et de distribution de



Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois

Siège social:

69, route d'Esch

L-1470 Luxembourg

RCS Luxembourg B 28872

Après avoir pris connaissance des offres publiques d'acquisition concurrentes successivement annoncées par Leasinvest Real Estate SCA le 26 juin 2007 et par Baugur Group le 27 juin 2007 sur l'ensemble des actions Immo-Croissance, Cofinimmo SA a décidé, conformément à l'article 13 (e)(i) de la Loi Luxembourgeoise du 19 mai 2006 concernant les offres publiques d'acquisition, de retirer son offre publique d'acquisition sur l'ensemble des actions de capitalisation (code ISIN LU0006275696, code commun 1200763) et des actions de distribution (coupon n° 20 et suivants attachés) (Code ISIN LU0006275720, code commun 1200771) émises par Immo-Croissance, telle qu'annoncée le 21 mai 2007 et dont le début de la période d'acceptation a été annoncé le 26 juin 2007.

Le retrait par Cofinimmo de son offre publique d'acquisition sur l'ensemble des actions Immo-Croissance a été notifié à la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg, ainsi qu'à la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, en Belgique, le 28 juin 2007.

En conséquence de ce retrait, la période d'acceptation de l'offre lancée par Cofinimmo a pris fin le 29 juin 2007. Tout détenteur de titres Immo-Croissance ayant accepté l'offre de Cofinimmo est automatiquement délié de son acceptation, conformément à l'article 13 (c) de la Loi Luxembourgeoise du 19 mai 2006 concernant les offres publiques d'acquisition.